

Aperçu de l'offre

Identifiant de l'offre	3344
Nom du projet	TWELVE INFRA - BTP - Facture FA104,109&110 - SECPIT
Propriétaire du projet	TWELVE INFRA
Type d'offre et type d'instrument	Financement de facture
Montant cible et devise utilisée	92 500.00 €
Date limite	15/03/2024

Partie A : Informations sur le porteur de projet et le projet de crowdfunding**Propriétaire du projet et projet de crowdfunding**

TWELVE INFRA (ci-après « l'emprunteur ») est une SAS, exerçant une activité de type Construction d'autres bâtiments (4120B).

Ayant été immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil B 882 089 972 , sous le numéro d'enregistrement 88 208 997 200 013.

L'emprunteur dispose à ce jour d'états financiers relatifs aux 2 derniers exercices comptables.

TWELVE INFRA possède son siège social TOUR EUROPA, avenue de l'Europe — 94320 THIAIS, France, dirigé par YONAS PALOMINO en qualité de . Le site web de cette société est <https://www.twelve-infra.fr/>.

La présente offre porte sur la mise en financement participatif de TWELVE INFRA pour une somme totale de 92 500.00 €.

La société TWELVE INFRA souhaite financer un(e) « un ensemble de factures de plomberie et de VMC » dans le projet TWELVE INFRA - BTP - Facture FA104,109&110 - SECPIT pour un montant de 92 500.00 € sur une durée maximum de 12 mois.

La société TWELVE INFRA souhaite financer un ensemble de factures pour un montant de 92 500€, liées à des travaux de second œuvre. Spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels de plomberie et de chauffage thermique, TWELVE INFRA s'engage à réaliser des travaux de plomberie et de chauffage intérieur, incluant l'incorporation, la distribution, les appareils, les essais et la mise en service, sur des chantiers parisiens de son client SECPIT.

La collaboration entre TWELVE INFRA et SECPIT démontre la confiance et l'expertise dont dispose TWELVE INFRA dans le domaine de l'installation d'équipements thermiques et de climatisation. En s'engageant dans ce projet de financement, les investisseurs ont l'opportunité de participer au développement d'une entreprise compétente et reconnue dans le secteur du BTP, en bénéficiant des avantages d'une association stratégique avec SECPIT, une entreprise établie et spécialisée dans le domaine. C'est une occasion prometteuse pour les investisseurs de contribuer à un projet porteur et à fort potentiel au sein de l'industrie.

Quelques mots sur SECPIT :

Entreprise spécialisée en Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Basée à Gennevilliers (92230), SECPIT se concentre sur les marchés de la région parisienne pour assurer une réactivité optimale à ses donneurs d'ordres. Son siège social est doté de 170 m² de bureaux, ainsi que d'un magasin et d'un atelier de 200 m².

Depuis 1970, SECPIT s'est distinguée dans les travaux de rénovation et de réhabilitation, réalisant des milliers de logements en rénovation et plus d'une cinquantaine d'immeubles en rénovation partielle ou totale. En 2015, elle a étendu ses activités au marché des particuliers, proposant des travaux neufs et de rénovation.

En plus de ses compétences en plomberie, chauffage, génie climatique et ventilation, SECPIT dispose d'un service de

dépannage avec trois dépanneurs dédiés. Grâce à sa solide expérience et à sa proximité avec ses clients, SECPIT s'affirme comme un acteur majeur dans son domaine, collaborant notamment avec des partenaires prestigieux tels que Twelve Infra, Axians, Bouygues, Covage et Engie. SECPIT est une entreprise réputée et experte en travaux de qualité pour les particuliers et les entreprises de la région parisienne.

Création : 1962

Chiffre d'affaires (2020) : 4 165 500 €

Capital social : 176 000 €

Résultat Net : 100 300 €

Capitaux propres : 398 000 €

Responsabilité des informations fournies dans la présente fiche d'information sur les investissements clés

Responsable :

- Pour la personne morale : TWELVE INFRA - TOUR EUROPA, avenue de l'Europe — 94320 THIAIS, France.

- Pour la ou les personnes physiques : YONAS PALOMINO -

« Le propriétaire du projet déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ou n'est matériellement trompeuse ou inexacte. Le propriétaire du projet est responsable de la préparation de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. »

« La déclaration de chacune des personnes susmentionnées concernant leurs responsabilités à l'égard des informations fournies dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement, conformément à l'article 23, paragraphe 9, du règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil 3, figure à [l'annexe [A] du présent document 4] ».

Chiffres et ratios financiers annuels clés du porteur de projet pour les trois dernières années :

Chiffres :	Année N-1	Année N-2
Le chiffre d'affaires	850002	981340
Le bénéfice net annuel	107905	24288
Le total des actifs	1913089	875435
Marge d'exploitation	18.13	2.96
Marge nette	12.69	2.47
La dette nette	487637	6064
Le ratio d'endettement	3.42	17.48
Le ratio de liquidité générale	0.46	1.12
Taux de couverture du service de la dette	461	7
Excédent brut d'exploitation	157697	32079
Rendement des capitaux propres	75.67	70
Ratio des immobilisations incorporelles	-	-

Hyperlien vers la page web du projet : <https://www.bienpreter.com/projets/3344>

Partie B : Principales caractéristiques du processus de crowdfunding et conditions pour la levée de fonds

Montant cible à financer : 92 500.00 €

Date limite pour financer : 15/03/2024

Type d'offre et instruments offerts	Date d'achèvement	Montant [levé/ emprunté] et montant cible	Autres informations pertinentes, le cas échéant
Financement de facture	15/03/2024	92 500.00 €	TWELVE INFRA - BTP - Facture

Si l'objectif de la collecte n'est pas atteint, le Projet est alors clôturé et il n'y a pas de signature de Contrat de prêt. Dans une telle hypothèse, l'intégralité du montant de l'Offre de prêt est recréditée sur le Compte de paiement du Prêteur.

Partie C : Principaux types de risques

A - Risques liés à l'activité économique de Bienprêter

1. Risque de défaillance

Qu'il s'agisse d'un non-paiement d'une créance commerciale par le débiteur final, ou d'une défaillance de la société porteuse du projet, le Prêteur s'expose à un risque d'impayé. Afin de limiter ce risque de non-remboursement des prêts, Bienprêter a mis en place :

- Une sélection stricte des projets et des sociétés : leurs viabilités et santés financières sont analysées comme indiquées dans notre process de sélection (<https://www.bienpreter.com/selection-des-projets>)
- La prise de garantie(s) : afin de limiter ce risque, des garanties sont prises selon le type d'opération ainsi que le projet de l'emprunteur.

Malgré cela, il existe un risque qu'un projet ou qu'un porteur du projet fasse l'objet d'une faillite ou d'une autre procédure d'insolvabilité, et tout autre événement concernant le projet ou le porteur du projet pouvant entraîner la perte de l'investissement pour les investisseurs. Ces risques peuvent être causés par une variété de facteurs, y compris, mais sans que cela ne soit limitatif : Un changement (grave) des circonstances macroéconomiques, une mauvaise gestion, un manque d'expérience, une fraude, un financement ne correspondant pas à l'objectif commercial, un lancement de produit infructueux, un manque de liquidités.

2. Provenance des fonds

Conformément aux réglementations en vigueur, Bienprêter s'est assurée de la mise en place par son prestataire de paiement, la société Lemonway, d'une procédure de contrôle et de vérification de la provenance des fonds des Prêteurs et des Emprunteurs (« procédure LCB-FT »). Celle-ci permet de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. A cette fin, Lemonway utilise la démarche dite « KYC » ci-après résumée :

La connaissance du client, en anglais Know Your Customer (KYC), fait référence à la procédure instaurée par l'ACPR obligeant les entreprises à récolter et analyser les informations nécessaires à la connaissance de leurs clients et partenaires, afin de se prémunir contre les risques de fraudes, blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes.

Les plateformes de paiement doivent donc soumettre tous leurs clients au KYC. Il en va de même lors d'une opération de crowdfunding au cours de laquelle chacun des acteurs (investisseurs, prêteurs, donateurs ou porteurs de projet) doit voir son identité vérifiée et validée avant l'ouverture de son compte paiement. Le détail des documents nécessaires et des étapes de vérification effectuées par Lemonway est disponible à l'adresse suivante : <https://support.lemonway.com/hc/fr/categories/360002494057-KYC>

La plateforme communique en bonne intelligence avec son Prestataire de Service de Paiement (Lemonway) sur toutes les transactions suspectes que la plateforme aurait pu détecter via son système de contrôle interne des mouvements de comptes.

B - Risques opérationnels

1. Sécurité des données

Étant donné son rôle d'intermédiaire entre les prêteurs et les emprunteurs, il est nécessaire pour la plateforme de pouvoir détenir des informations confidentielles essentielles à la conduite des affaires, notamment le détail des contrats de prêts ou des documents d'identités des personnes évoluant sur la plateforme.

Ainsi, étant donné le caractère sensible des données, il est nécessaire de rappeler qu'internet présente toujours un risque pour les données et que la plateforme ne peut en aucun cas garantir de manière absolue qu'elle sera en mesure de conserver ces données, mais qu'elle mettra en œuvre tous les moyens raisonnablement possibles pour assurer une conservation optimale des données qui sont transmises par les utilisateurs de la plateforme.

Partie D : Informations relatives à l'offre de crowdfunding

Montant total de la somme financée : 92 500.00 €

- a. Une description de la facture soumise à l'offre de crowdfunding : La société TWELVE INFRA souhaite financer un(e) « un ensemble de factures de plomberie et de VMC » dans le projet TWELVE INFRA - BTP - Facture FA104,109&110 - SECPIT pour un montant de 92 500.00 € sur une durée maximum de 12 mois.

La société TWELVE INFRA souhaite financer un ensemble de factures pour un montant de 92 500€, liées à des travaux de second œuvre. Spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels de plomberie et de chauffage thermique, TWELVE INFRA s'engage à réaliser des travaux de plomberie et de chauffage intérieur, incluant l'incorporation, la distribution, les appareils, les essais et la mise en service, sur des chantiers parisiens de son client SECPIT.

La collaboration entre TWELVE INFRA et SECPIT démontre la confiance et l'expertise dont dispose TWELVE INFRA dans le domaine de l'installation d'équipements thermiques et de climatisation. En s'engageant dans ce projet de financement, les investisseurs ont l'opportunité de participer au développement d'une entreprise compétente et reconnue dans le secteur du BTP, en bénéficiant des avantages d'une association stratégique avec SECPIT, une entreprise établie et spécialisée dans le domaine. C'est une occasion prometteuse pour les investisseurs de contribuer à un projet porteur et à fort potentiel au sein de l'industrie.

Quelques mots sur SECPIT :

Entreprise spécialisée en Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Basée à Gennevilliers (92230), SECPIT se concentre sur les marchés de la région parisienne pour assurer une réactivité optimale à ses donneurs d'ordres. Son siège social est doté de 170 m² de bureaux, ainsi que d'un magasin et d'un atelier de 200 m².

Depuis 1970, SECPIT s'est distinguée dans les travaux de rénovation et de réhabilitation, réalisant des milliers de logements en rénovation et plus d'une cinquantaine d'immeubles en rénovation partielle ou totale. En 2015, elle a étendu ses activités au marché des particuliers, proposant des travaux neufs et de rénovation.

En plus de ses compétences en plomberie, chauffage, génie climatique et ventilation, SECPIT dispose d'un service de dépannage avec trois dépanneurs dédiés. Grâce à sa solide expérience et à sa proximité avec ses clients, SECPIT s'affirme comme un acteur majeur dans son domaine, collaborant notamment avec des partenaires prestigieux tels que Twelve Infra, Axians, Bouygues, Covage et Engie. SECPIT est une entreprise réputée et experte en travaux de qualité pour les particuliers et les entreprises de la région parisienne.

Création : 1962

Chiffre d'affaires (2020) : 4 165 500 €

Capital social : 176 000 €

Résultat Net : 100 300 €

Capitaux propres : 398 000 €

Garde et livraison des fonds aux investisseurs : Aucune somme ne transite par la plateforme Bienpreter tous les mouvements (ouverture, entrées, sorties, clôture) de comptes sont gérés et contrôlés par le Prestataire de Service de Paiement Lemonway.

Informations relatives à la garantie ou au nantissement par lequel l'investissement est garanti : Les garanties :

- Caution solidaire

Partie E : Informations sur les fonds communs de créances

Aucune structure ad hoc est interposée entre le propriétaire du projet et l'investisseur.

Partie F : Droits de l'investisseur

Principaux droits attachés à l'offre de crowdfunding :

l'investisseur acquière au moment de sa souscription un droit à l'information quant à l'état d'avancement du financement du projet ainsi qu'un droit de suivi de la rentabilité de son projet au moyen d'un tableau d'amortissement qui prévoit le processus de versement des intérêts selon les modalités de restitution prévues.

Partie G : Informations à fournir sur les prêts

La nature, la durée et les autres conditions importantes du prêt : La société TWELVE INFRA souhaite financer un ensemble de factures pour un montant de 92 500€, liées à des travaux de second œuvre. Spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels de plomberie et de chauffage thermique, TWELVE INFRA s'engage à réaliser des travaux de plomberie et de chauffage intérieur, incluant l'incorporation, la distribution, les appareils, les essais et la mise en service, sur des chantiers parisiens de son client SECPIT.

La collaboration entre TWELVE INFRA et SECPIT démontre la confiance et l'expertise dont dispose TWELVE INFRA dans le domaine de l'installation d'équipements thermiques et de climatisation. En s'engageant dans ce projet de financement, les investisseurs ont l'opportunité de participer au développement d'une entreprise compétente et reconnue dans le secteur du BTP, en bénéficiant des avantages d'une association stratégique avec SECPIT, une entreprise établie et spécialisée dans le domaine. C'est une occasion prometteuse pour les investisseurs de contribuer à un projet porteur et à fort potentiel au sein de l'industrie.

Quelques mots sur SECPIT :

Entreprise spécialisée en Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Basée à Gennevilliers (92230), SECPIT se concentre sur les marchés de la région parisienne pour assurer une réactivité optimale à ses donneurs d'ordres. Son siège social est doté de 170 m² de bureaux, ainsi que d'un magasin et d'un atelier de 200 m².

Depuis 1970, SECPIT s'est distinguée dans les travaux de rénovation et de réhabilitation, réalisant des milliers de logements en rénovation et plus d'une cinquantaine d'immeubles en rénovation partielle ou totale. En 2015, elle a étendu ses activités au marché des particuliers, proposant des travaux neufs et de rénovation.

En plus de ses compétences en plomberie, chauffage, génie climatique et ventilation, SECPIT dispose d'un service de dépannage avec trois dépanneurs dédiés. Grâce à sa solide expérience et à sa proximité avec ses clients, SECPIT s'affirme comme un acteur majeur dans son domaine, collaborant notamment avec des partenaires prestigieux tels que Twelve Infra, Axians, Bouygues, Covage et Engie. SECPIT est une entreprise réputée et experte en travaux de qualité pour les particuliers et les entreprises de la région parisienne.

Création : 1962

Chiffre d'affaires (2020) : 4 165 500 €

Capital social : 176 000 €

Résultat Net : 100 300 €

Capitaux propres : 398 000 € : La société TWELVE INFRA souhaite financer un(e) « un ensemble de factures de plomberie et de VMC » dans le projet « TWELVE INFRA - BTP - Facture FA104,109&110 - SECPIT » pour un montant de « 92 500.00 € » sur une durée maximum de « 12 mois ». Chaque créance sera remboursée dès perception de celle-ci. Des remboursements partiels auront donc lieu durant la durée de vie de l'emprunt.

Les taux d'intérêts applicables au projet : « 15 % »

Les mesures d'atténuation des risques, y compris l'existence de fournisseurs de garanties ou de garants ou d'autres types de garanties. Les garanties :

- Caution solidaire

Le calendrier de remboursement du principal et des intérêts. Mise en place d'un calendrier type en précisant que les montants vont fluctuer en fonction de la somme investie dans le projet et en fonction du mode de remboursement du projet.

Tout manquement du porteur de projet aux contrats de crédit au cours des cinq dernières années : Aucun manquement.

Partie H : Frais, information et recours juridique

Aucun frais supplémentaire ne sera appliqué aux investisseurs en dehors du montant qu'ils ont acceptés d'investir dans le projet, aucun surcoût supplémentaire ne pourra plus être appliqué.

Où et comment des informations supplémentaires sur le projet de crowdfunding et le porteur projet peuvent être obtenues gratuitement. Un certain nombre d'informations sur le Porteur de Projet sont disponibles sur la page projet dédiée ainsi que sur le site societe.com

Comment et à qui l'investisseur peut adresser une plainte concernant l'investissement ou la conduite du propriétaire du projet ou du prestataire de services de crowdfunding. L'investisseur peut à tout moment adresser une plainte à la direction de Bienpreter par l'intermédiaire de la page dédiée.

Avertissement sur les risques

Prêter présente un risque de non-remboursement et nécessite une immobilisation de son épargne.

Bienpreter vous encourage à bien répartir et à ne prêter que l'argent dont vous n'avez pas besoin dans un horizon proche.

DIRECTION

17 bis Avenue Jean Jaurès, 13530 Trets
09 81 87 77 14 - contact@bienpreter.com - www.bienpreter.com
ULENDS capital variable de 500 000 euros - SIREN 832 998 108

